

Compte-rendu de séance - comité syndical  
du lundi 28 septembre 2009

L'an deux mille neuf, le 28 septembre, le comité syndical de l'Agence landaise pour l'informatique, dûment convoqué, s'est réuni au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Xavier FORTINON, 1er Vice-président.  
(seconde réunion suite à une absence de quorum lors de la première réunion).

---

**Présents :**

Xavier FORTINON, Jean-Jacques CARRAU, Geneviève FRADIN, Serge GLEYZE, Roselyne LACOUTURE, Jean-Louis PEDEUBOY, Marie-Pierre SENLECQUE, François SALLIBARTAN.

**Excusés et procurations :**

François GUILLOT à Xavier FORTINON, Jean-Marie SAUBANERE à Serge GLEYZE, Jean-Claude DEYRES à Jean-Louis PEDEUBOY, Yves GUEDO à Marie-Pierre SENLECQUE, Christian JAVEL à François SALLIBARTAN.

**Absents :**

Henri EMMANUELLI, Pierre DUFOURCQ, Jacques LAMOTHE, Bernard SUBSOL, Christian NOLIBOIS, Bertrand PUYO, Stéphane MAUCLAIR, Sabine LACAULE, Pierre CERAN.

Date de convocation : 14 septembre 2009  
Secrétaire de séance : Xavier FORTINON  
Présents : 8 ; votants : 13 dont 5 pouvoirs  
Pour : 13

---

**Rappel de l'ordre du jour**

1. Nouveaux adhérents
2. Lancement du marché relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des médiathèques et bibliothèques
3. Questions diverses : plate-forme d'archivage électronique, espace numérique de travail « Iconito », résultat de l'enquête sur le logiciel d'élaboration et de passation des marchés publics, célébration des 10 ans des Ateliers multiservices informatiques et des 25 ans de l'ALPI.

## Les inscriptions supplémentaires et les modifications de l'ordre du jour

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du comité syndical, qui prévoient la possibilité d'ajouter une ou plusieurs questions et de modifier, en conséquence, l'ordre chronologique des affaires, le 1<sup>er</sup> Vice-président propose à l'assemblée de bien vouloir rajouter les points suivants :

- Renouvellement d'un poste de technicien supérieur territorial,
- Signature d'une convention de prestation de service avec le comité d'entreprise Jean Sarrailh (maintenance informatique),
- Signature d'une convention avec le CDG (service remplacement) pour la mise en place de formations : logiciel élection, finances, paye, bureautique, plate-forme des marchés publics,
- Signature d'une convention avec la CCI sur une formation concernant la plate-forme des marchés publics,
- Fixation du taux de promotion – catégorie C.

### Questions supplémentaires :

- Désignation d'un correspondant CNIL à l'ALPI,
- Don à la Banque Alimentaire d'un photocopieur,

### 1. Nouveaux adhérents

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **de valider** les nouvelles adhésions et les modifications qui entreront en vigueur à compter de l'arrêté préfectoral modificatif :

Nouveaux adhérents	Attributions obligatoires (extranet départemental et formations)	Maintenance matériel	Fourniture production logiciels et de	Haut-débit
Commune de Rimbez et Baudiets (06.07.2009)	x	x	x	x
Syndicat mixte restructuration zone activité Pédebert à Soorts Hossegor (05.06.2009)	x		x	
Commune de Baudignan (08.07.2009)	X	x	x	x
Commune de Bascons (15.07.2009)	X		X	
Résiliation	Attributions obligatoires (extranet départemental et formations)	Maintenance matériel	Fourniture production logiciels et de	Haut-débit
CCAS de Linxe				
Syndicat mixte de gestion des milieux naturels (16.06.2009)			Seulement pour webpublic40 X	
Modification adhésion	Attributions obligatoires (extranet départemental et formations)	Maintenance matériel	Fourniture production logiciels et de	Haut-débit
Commune d'Arue (03.07.2009)			X	

- **De prendre acte** des nominations suivantes :

- Commune de Baudignan :

Gérard DUZAN représentant titulaire ; Jean-Louis BOUDE, représentant suppléant.

Commune de Bascons :

Jean-luc Sanchez représentant titulaire ; Séraphin DI MICHELE, représentant suppléant.

Syndicat mixte pour la restructuration de la zone d'activités de Pédebert à Soorts Hossegor :

Jean-François DUSSIN, représentant titulaire ; Jean-Pierre BENETRIX, représentant suppléant

## **2. Lancement du marché relatif à l'acquisition d'un logiciel de gestion des médiathèques et bibliothèques**

Le 1<sup>er</sup> Vice-président a exposé à l'assemblée la volonté de l'API de redynamiser, en partenariat avec le Conseil général, le réseau des bibliothèques dans le département.

Un marché sera lancé pour l'acquisition d'un logiciel aidant à l'informatisation des bibliothèques et médiathèques.

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **d'approuver** le lancement d'un marché en appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'un logiciel de gestion des bibliothèques et médiathèques.

## **3. Renouvellement d'un poste de technicien supérieur territorial**

Le 1<sup>er</sup> Vice-président a rappelé qu'un contrat d'un technicien du service « assistance logiciel » arrive à échéance le 31 janvier 2010.

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **d'approuver** le renouvellement du contrat pour une durée d'un an à compter du 01 février 2010.

- **d'autoriser** le 1<sup>er</sup> Vice-président à signer le contrat ainsi que d'éventuels avenants au contrat.

## **4. Signature d'une convention avec le comité d'entreprise Jean Sarrailh**

La maintenance du matériel informatique du comité d'entreprise Jean Sarrailh va être confiée à l'ALPI. Une convention de prestations de service sera établie.

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **d'approuver** la convention de prestations de service comme suit :

- 91.76 euros pour 2009

- 16.28 euros pour 2010

- **d'autoriser** le 1<sup>er</sup> Vice-président à signer tout document à cet effet.

## **5. Signature d'une convention formation ALPI/CDG (service de remplacement)**

Le 1<sup>er</sup> Vice-président informe que le Centre de gestion des Landes, par le biais de son service de remplacement, met à disposition des collectivités des agents pour satisfaire des besoins occasionnels.

Pour permettre aux agents du service remplacement du Centre de gestion d'actualiser leurs connaissances informatiques, des formations sont organisées par l'ALPI sur l'utilisation des logiciels de gestion administrative.

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **d'approuver** la convention de formation d'un montant de 4 500 euros,

- **d'autoriser** le Président à signer tout document à cet effet.

## **6. Signature d'une convention de formation marchés publics ALPI/Chambre de Commerce et d'Industrie**

La CCI a fait appel à l'ALPI pour des journées de formations sur la plate-forme des marchés publics.

Deux conventions de prestations doivent être validées.

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **de valider** les conventions de formation, comme suit :

formation du 28 septembre 2009 : coût 490 euros

formation du 16 octobre 2009 : coût 610 euros

- **d'autoriser** le 1<sup>er</sup> Vice-président à signer tout document à cet effet.

## **7. Fixation du taux de promotion – Agents catégorie C**

Le 1<sup>er</sup> Vice-président a exposé à l'assemblée les nouvelles dispositions applicables en matière d'avancement de grade.

L'article 35 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 stipule que le nombre maximum de fonctionnaires pouvant bénéficier d'un avancement de grade est déterminé par l'application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires promouvables.

Ce dispositif concerne tous les cadres d'emplois régis par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Ce taux de promotion doit être fixé par l'assemblée, par avis du Comité Technique Paritaire.

**Le comité syndical**, après en avoir délibéré à l'unanimité, **a décidé** :

- **De fixer**, au titre de l'année 2009, les taux d'avancement de grade,

- **D'arrondir** à l'entier supérieur les taux de promotion pour chaque cas d'avancement,

- **D'autoriser** le 1<sup>er</sup> Vice-président à signer tout document à cet effet.

## **9 - Questions diverses**

### **Point sur le marché relatif à la mise en œuvre d'une plate-forme d'archivage électronique**

Rappel de la procédure : dialogue compétitif : cette procédure a été choisie compte tenu de la complexité du projet.

Première phase : appel à candidature : 96 retraits de dossier de marché.

8 sociétés ont répondu :

STS GROUP

DTRM REPRO

SMILE

STUDEC

LOGICA

SESIN

ANAKEEN

AKKA TECHNOLOGIES

Suite à l'analyse des candidatures et en fonction des critères de sélection fixés au départ, 5 sociétés ont été retenues. Un programme fonctionnel qui détaillera les attentes et les objectifs sera envoyé aux 5 sociétés. Ces dernières seront invitées au dialogue pour la mise en place de la plate-forme.

➤ **Espace numérique de travail « Iconito »**

A la demande de nombreuses collectivités, l'ALPI avait entrepris de travailler à une application de gestion et de suivi des inscriptions scolaires, restauration et travaux, entre les mairies, les regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) et les écoles élémentaires.

Parallèlement, l'inspection académique a décidé de valider un espace numérique de travail (ENT) dans les écoles primaires. Un partenariat est en cours afin de répondre avec le même outil aux demandes conjuguées de l'inspection, communes, à travers la mise en place d'un ENT qui sera présenté à cette occasion.

➤ **Résultat de l'enquête sur le logiciel d'élaboration et de passation des marchés publics**

L'ALPI a eu l'occasion de rencontrer la ville de Paris qui vient de se doter d'un logiciel d'élaboration et de passation des marchés publics. Ce logiciel libre permet d'assister l'ensemble des acheteurs, d'harmoniser les pratiques et de moderniser les procédures des marchés publics.

La ville de Paris a mis à disposition des collectivités qui le souhaitent le logiciel en téléchargement sans aucune condition de licences.

Le logiciel conçu à partir de modules permet : la rédaction des pièces administratives (acte d'engagement, règlement de la consultation...), le suivi des procédures de marché public incluant une interface avec la plate-forme de dématérialisation des marchés publics, la gestion des instances qui décident des attributions (commission d'appel d'offres, convocation, élaboration des ordres du jour), une base documentaire (fiches pratiques, référentiels, modèles de documents types)

Une enquête a été faite auprès de toutes les communautés de communes et les communes de plus de 4 000 habitants. Une trentaine de collectivités seraient intéressées.

➤ **Célébration des 10 ans des Ateliers multiservices informatique et des 25 ans de l'ALPI**

En 2010 auront lieu deux anniversaires qui seront l'occasion de faire des bilans exhaustifs de ces structures : les 10 ans des Ateliers multiservices informatique et les 25 ans de l'ALPI.

Une campagne de communication sera lancée afin de préparer aux mieux les deux événements.

➤ **l'ALPI a fait un don à la Banque Alimentaire concernant un photocopieur.**

➤ **Une étude de satisfaction sur les services de l'ALPI sera lancée auprès des collectivités adhérentes.**

Le 1er Vice-président du Syndicat Mixte  
Départemental ALPI  
Xavier FORTINON